



ÉLECTIONS CANTONALES NEUCHÂTELOISES

La majorité de femmes au Grand Conseil est une première en Suisse



Au premier tour de l'élection au Conseil d'État, la socialiste Florence Nater a obtenu le 4^e rang.

PHOTO KEY

► **La majorité de femmes au Grand Conseil neuchâtelois est historique** et une première en Suisse, selon la politologue **Andrea Pilotti**.

► **Bien que l'appartenance partisane prime sur le genre**, les 58 femmes du Parlement pourraient malgré tout trouver des convergences sur certains enjeux.

► **Les Vert'libéraux et le**

Centre joueront aussi le rôle de pivot, sur les questions écologiques notamment.

«C'est une première en Suisse dans un parlement cantonal. Cela a déjà été le cas dans deux législatifs à Berne et à Lausanne mais c'était au niveau communal», a déclaré hier dans un entretien à Keystone-ATS **Andrea Pilotti**, responsable de recherche à l'Institut d'études politiques de l'Université de Lausanne.

Les femmes ont progressé à

gauche, comme au PS par exemple où elles seront 15 sur 21 élus ou chez les Verts, où elles seront 15 élues sur 19, mais à droite également. Chez les Vert'libéraux, elles sont par exemple 6 élues sur 8.

Le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes et le fait que le Gouvernement neuchâtelois puisse se retrouver sans femmes a certainement joué un rôle, a ajouté Andrea Pilotti. Comme le montre la 4^e place de la PS Florence Nater et la 5^e place de la PLR Crystel Graf au 1^{er} tour de l'élection au



Conseil d'État.

A contrario, cela a aussi pu jouer en défaveur du candidat vert au Conseil d'État Roby Tschopp, pour lequel «on pouvait s'attendre à un meilleur résultat».

Canton pionnier

Ce très bon résultat des femmes montre que «Neuchâtel reste un canton pionnier et que le rôle des partis est fondamental pour faire élire des femmes, sans passer forcément par des quotas qui divisent l'opinion publique», a expliqué le politologue. Ce fut le cas à Neuchâtel, où les partis ont fait un travail de recrutement et de terrain et ont fait campagne pour valoriser les femmes et pour ne pas qu'elles servent d'alibi.

La majorité de femmes au Grand Conseil pourrait avoir une influence sur certains votes. «L'appartenance partisane prime mais il pourrait y avoir une convergence sur certains

enjeux, comme le marché du travail où les femmes restent discriminées ou les mesures en faveur des familles, où les sensibilités pourraient aller au-delà des barrières partisans», a déclaré **Andrea Pilotti**.

Les Vert'libéraux (8 députés) et le Centre (4 députés) vont jouer un rôle décisif de pivot sur certains objets, notamment écologiques, vu la faible majorité de droite (52 sièges sur 100). «Il pourrait y avoir des avancées sur le plan écologique», a ajouté le politologue. «Il y aura un jeu d'alliances intéressant.»

La réforme électorale, qui a introduit une circonscription unique, bannit les apparentements, réduit le quorum de 10 à 3% et fait baisser le nombre de députés de 115 à 100, «n'a pas trop modifié en général les rapports de forces», a noté **Andrea Pilotti**. SolidaritéS, qui n'a pas atteint le quorum, a perdu deux députés, qui ont

été gagnés par le POP qui est passé à huit sièges. La circonscription unique, qui n'existe qu'au Tessin, à Genève et à Neuchâtel, a «toutefois engendré un vote identitaire dans les Montagnes neuchâteloises ou au Val-de-Travers, où la population voulait s'assurer d'une présence forte au Grand Conseil». Le futur Parlement comptera 45 élus des Montagnes (35 en 2017) et 13 du Val-de-Travers (8 en 2017).

Le léger recul de la participation n'a pas eu «de gros impact» sur le résultat du vote. «Les grosses mobilisations interviennent quand les citoyens veulent contester la gestion des partis traditionnels. S'il y avait eu une participation de 45%, on aurait pu s'attendre à une poussée verte ou UDC», a observé le politologue. La participation s'est élevée à 32,09% (en 2017: 34,2%) pour le Conseil d'État et à 31,7% (en 2017: 33,3%) pour le Grand Conseil.

ATS